

# SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETTERIES 2025



# Service déchets ménagers et déchetteries

## Informations aux usagers

### LES ORDURES MÉNAGÈRES

#### En cas d'emménagement sur le territoire :

- Contactez la CC3M sans délai pour obtenir des informations sur le service des déchets (ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries, compostage).
- Un bac d'ordures ménagères et des sacs de tri vous seront livrés.  
**Ne pas utiliser un bac resté sur place par les précédents occupants.**
- Le calendrier des jours de collecte est disponible dans votre Mairie, à la CC3M ou sur notre site Internet ([www.cc3m.fr](http://www.cc3m.fr)).

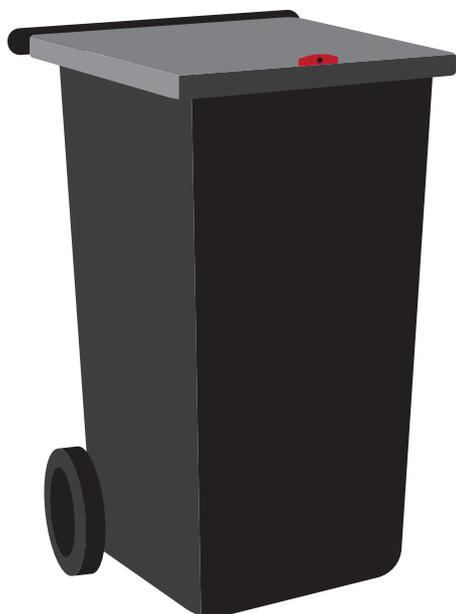
#### En cas de déménagement sur et hors du territoire :

- Contactez la CC3M sans délai pour la reprise de votre bac et/ou le changement d'adresse.
- **Il ne faut ni laisser son bac sur place ni le donner au nouvel occupant car la facturation à votre nom se poursuit.**

*Pensez à rendre un bac propre avec les deux clés afin qu'il soit réattribué à un nouvel usager !*

#### En cas de changement dans la composition de votre foyer :

- Contactez la CC3M sans délai afin d'ajuster la taille de votre bac.



#### Informations diverses :

- Sortir votre bac d'ordures ménagères la veille au soir après 19h.
- Pour que votre bac soit collecté, **la grande poignée doit être positionnée côté route.**
- En cas d'intempéries, vous trouverez des informations sur le rattrapage de la collecte sur le site Internet de la CC3M ou auprès de votre Mairie.
- Les bacs sont mis à la disposition des usagers mais la CC3M en reste propriétaire. Ainsi, toute dégradation volontaire (utilisation de bombe fluo, tags, casse, etc.) engendrera une facturation à l'utilisateur concerné.

## LES SACS DE TRI

Si vous n'avez plus de sacs de tri, vous pouvez vous en procurer auprès de votre Mairie sauf pour les communes de Blainville-sur-l'Eau et Damelevières où le retrait s'effectue dans les locaux de la CC3M. Pour rappel, ils sont uniquement destinés au tri sélectif.

Si une étiquette rouge « refus de collecte » est apposée sur votre sac, il contient des déchets non conformes. Il faut trier à nouveau votre sac avant de le représenter à la collecte.

Retrouvez l'ensemble des consignes applicables sur le territoire de la CC3M sur notre site Internet ou contactez-nous.

Vos sacs de tri doivent être sortis la veille au soir après 19h. Veillez à bien les fermer en faisant un nœud.



**Pour rappel :** les cartons bruns doivent être déposés en déchetterie, ils ne seront pas collectés s'ils sont présentés avec les sacs de tri.

**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**  
ET TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT



Magazines, journaux, enveloppes, lettres, cahiers



Emballages en acier et en aluminium

Ne pas emboîter, ni laver



Bouteilles, flacons, bidons en plastique



Sacs, suremballages et films en plastique



Bien vider, séparer les opercules

Boîtes et pots en plastique



Cartonnettes, briques alimentaires



Barquettes en plastique et polystyrène

CITEO

Retrouvez l'application Guide du tri sur Google Play ou l'App Store

# Service déchets ménagers et déchetteries

## Informations aux usagers

### LES DÉCHETTERIES BAYON ET BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Pour connaître les **déchets acceptés** en déchetterie et les **modalités de dépôts** (volumes et véhicules autorisés), vous pouvez consulter le règlement intérieur sur notre site internet : [www.cc3m.fr](http://www.cc3m.fr)

**L'accès se fait obligatoirement au moyen d'un badge nominatif.** Pour l'obtenir, il est nécessaire de compléter le formulaire correspondant (disponible sur notre site) Muni d'une puce, il faut le protéger des rayures, de la chaleur, des autres champs magnétiques. Le badge ne doit pas être percé.

**Ce badge d'accès autorise 20 passages par an (rechargeable 1 fois sur présentation d'un justificatif).**

**En cas de déménagement hors du territoire, le badge doit être retourné à la CC3M.** En cas de perte, ou s'il n'est pas restitué, le badge vous sera facturé 10€.

#### BAYON

**ÉTÉ** du 15 Avril au 15 Octobre inclus.

Lundi 13h30 – 17h30  
Mercredi 9h – 12h / 13h30 – 17h30  
Jeudi 9h – 12h / 13h30 – 17h30  
Vendredi 13h30 – 17h30  
Samedi 9h – 12h / 13h30 – 17h30

**HIVER** du 16 Octobre au 14 Avril inclus.

Lundi 13h30 – 16h30  
Mercredi 9h – 12h / 13h30 – 16h30  
Jeudi 9h – 12h / 13h30 – 16h30  
Vendredi 13h30 – 16h30  
Samedi 9h – 12h / 13h30 – 16h30

#### BLAINVILLE-SUR-L'EAU

**ÉTÉ** du 15 Avril au 15 Octobre inclus.

Lundi 13h30 – 17h30  
Mardi 9h – 12h / 13h30 – 17h30  
Mercredi 9h – 12h / 13h30 – 17h30  
Vendredi 9h – 12h / 13h30 – 17h30  
Samedi 9h – 12h / 13h30 – 17h30

**HIVER** du 16 Octobre au 14 Avril inclus.

Lundi 13h30 – 16h45  
Mardi 9h – 12h / 13h30 – 16h45  
Mercredi 9h – 12h / 13h30 – 16h45  
Vendredi 9h – 12h / 13h30 – 16h45  
Samedi 9h – 12h / 13h30 – 16h45

#### ATTENTION :

- **Le dernier accès est autorisé 10 minutes avant la fermeture.**
- **Le samedi, l'accès est réservé aux particuliers et administrations.**
- **Les déchetteries sont fermées les jours fériés.**

## COMPRENDRE VOTRE FACTURE

Le territoire de la CC3M est en **redevance incitative**.

### **Votre facture se compose comme suit :**

**Part fixe :** Elle comprend les charges du service, les ordures ménagères, le tri sélectif et les déchets de déchetteries.

Elle varie en fonction du niveau de service rattaché au lieu d'habitation (fréquence de collecte des ordures ménagères, déchets verts) et de la taille du bac mis à disposition.

**La part fixe comprend 6 levées incluses par semestre.** Ainsi, la facturation de levées supplémentaires s'effectue à partir de la 7ème levée du semestre.

**Il ne s'agit pas d'une location de bac.**

**Part variable :** nombre de levées supplémentaires et poids des déchets déposés. Ainsi, veillez à ne sortir votre bac que lorsqu'il est plein (sans tassage).

### **Les tarifs 2025 (semestriels) :**

	Collecte des ordures ménagères tous les 15 jours	Collecte des ordures ménagères toutes les semaines <i>Bayon, Blainville-sur-l'Eau, Damelevières, Gerbéviller, Mont-sur-Meurthe</i>
<b>Part fixe</b>		
Part fixe bac de 120L (1 à 3 personnes)	51€	58.5€
Part fixe bac de 240L (plus de 3 personnes)	84.5€	97€
<b>Part variable</b>		
Prix de la levée supplémentaire	1,50€	
Prix du kg	0,34€	
Déchets verts - Benne	10€	
Déchets verts - Plateforme	8€	

Les modalités de paiement sont inscrites sur votre facture.

**Vous avez également la possibilité de vous mensualiser. Pour cela, les documents sont téléchargeables sur notre site internet : [www.cc3m.fr](http://www.cc3m.fr)**

# Service déchets ménagers et déchetteries

## Informations aux usagers

### LE COMPOSTAGE

#### COMPOSTEUR

La CC3M propose aux habitants du territoire des composteurs de **600 litres** en douglas et en acacia, ainsi qu'un seau à épluchures de 10 litres.

La CC3M participe à hauteur de 50%.

Modalités de commande et de retrait à la CC3M ou sur notre site internet : [www.cc3m.fr](http://www.cc3m.fr).



#### LOMBRICOMPOSTEUR

La CC3M attribue une **aide pour l'achat d'un lombricomposteur** afin d'offrir aux foyers n'ayant pas d'espace extérieur, un moyen de réduire le poids de leurs déchets.

Le lombricomposteur est une sorte de boîte à plateaux empilés. Vos déchets de cuisine, tailles de jardinières, bouquets de fleurs et autres végétaux seront transformés en compost par les vers.

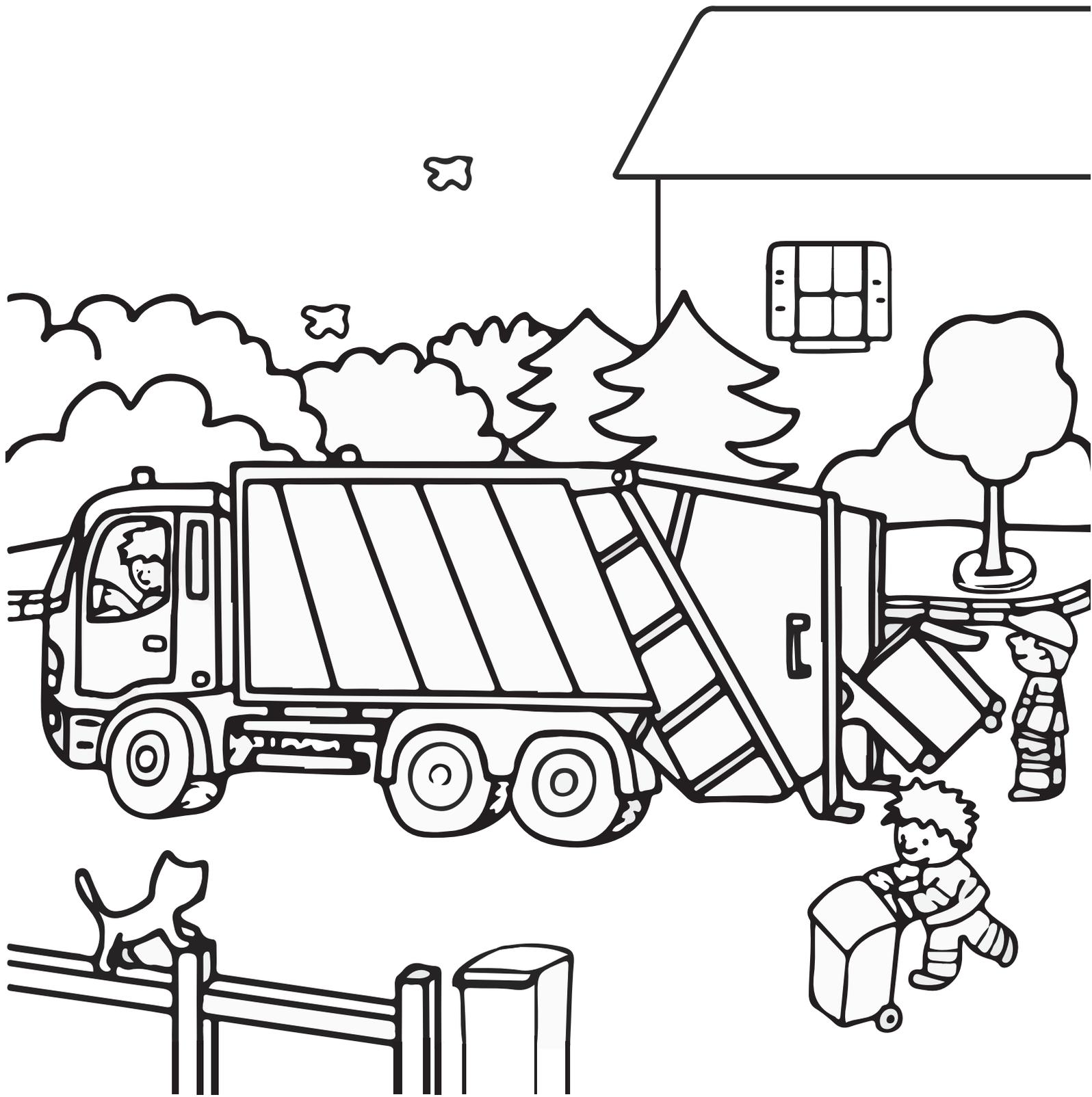
Conçu principalement pour la vie en appartement, il s'y installe facilement.

Modalités d'aide à la CC3M ou sur notre site Internet : [www.cc3m.fr](http://www.cc3m.fr).



## COLORIAGE

*Donnes de jolies couleurs à notre camion poubelle !*



Les services de la CC3M vous accueillent :  
le lundi, mardi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
et le jeudi de 9h à 12h.

56, avenue Pierre Semard  
54360 Blainville-sur-l'Eau

Vous pouvez également nous contacter  
par téléphone au 03 83 71 43 62  
ou par mail : [demandes.dechets@cc3m.fr](mailto:demandes.dechets@cc3m.fr).

Notre site Internet : [www.cc3m.fr](http://www.cc3m.fr)